

PROCÈS-VERBAL DE LA 13^{ÈME} ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES MEMBRES D'ACTARES 3 octobre 2013, 15h00 - 17h00, Maison des Associations, Genève

Ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée des membres du 27 septembre 2012
2. Rapport d'activités 2012
3. Adoption du rapport d'activités
4. Présentation des comptes 2012
5. Rapport de l'organe de révision
6. Adoption des comptes 2012
7. Décharge au comité
8. Augmentation du montant des cotisations
9. Election de l'organe de révision
10. Activités 2013-2014
11. Propositions individuelles
12. Divers

Rudolf Meyer, Président d'ACTARES, ouvre l'assemblée. Il souligne que c'est la première fois que l'assemblée des membres se tient à Genève.

1. Le procès-verbal de l'assemblée du 27 septembre 2012 est adopté par une très grande majorité.
2. Aucune remarque n'est formulée au sujet du rapport d'activités 2012.
3. Ce rapport est adopté à l'unanimité.
4. Caroline Pirenne, vice-présidente, présente les comptes et le bilan 2012 (copies à disposition). Elle remercie en particulier Irmgard Langone pour l'excellente tenue des comptes.

Dépenses :

Les frais de personnel n'appellent pas de commentaire particulier. Des remerciements vont au personnel d'ACTARES : Roby Tschopp, directeur, Irmgard Langone et Roger Said, pour leur collaboration. Dans les frais généraux, il faut signaler une légère baisse de loyer, les frais de nos anciens bureaux à la rue Varembe ayant été réduits par le fait d'un partage avec l'organisation Save the Children. Une hausse des frais d'activités est liée aux préparatifs du Forum d'ACTARES qui allait avoir lieu en janvier 2013 à Zurich, ainsi qu'aux projets "Caisses de pensions" et "Assurances".

Une augmentation d'environ frs 5'000.- est due à la lettre d'information de décembre, 12 pages au lieu de 8, et pour laquelle il a été entre autres nécessaire de faire appel à des compétences extérieures. A noter un engagement publicitaire moins important dans la presse écrite, compensé par une présence accrue sur la toile.

Produits :

On note une augmentation des contributions générales en 2012 de près de frs 34'000.-, par rapport à 2011. Si les contributions des membres sont restées relativement stables, il y a eu pratiquement un doublement des dons affectés pour le renforcement des postes de travail chez ACTARES et pour une campagne de recherche de membres. Entre autres, ACTARES a pu bénéficier entre autres d'un don de frs 10'000.- de la Ville de Genève et de frs 10'000.- de la Fondation Gelbert, cette dernière somme étant affectée au projet "Assurances"

Bilan :

Le portefeuille de titres est resté en l'état celui de 2011 et montre une légère augmentation de valeur. Renforcement des fonds affectés, toujours en vue du renforcement des postes de travail. Le fonds pour activités reste stable.

Avec un bénéfice de frs 9'202.16, cela nous amène à un total de frs 23'161.67 de fonds propres au 31.12 2012.

Questions :

Suite à une question, le président Rudolf Meyer précise que le budget 2013, figurant sur le document projeté, est de la compétence du Comité, et n'a pas formellement à être approuvé par l'Assemblée des membres. La situation actuelle ne montre pas de grosses différences par rapport à ce budget. Pour le nouveau poste, créé dès octobre, les frais sont couverts par des dons affectés à ce but, assurant son financement jusqu'à mi-2014. Des moyens complémentaires devront provenir des membres, ou d'externes. En effet, les fondations ont souvent pour principe de ne pas soutenir le fonctionnement. Le nouveau poste est affecté à la communication et à la recherche de membres notamment, ce qui devrait permettre au Président d'avoir plus de temps à consacrer aux tâches de fond. Des moyens supplémentaires devraient permettre d'augmenter les temps partiels du personnel, et, dans une perspective de 2 à 3 ans, de travailler plus sur du travail rémunéré.

Une bonne partie des activités est assurée par des bénévoles, souligne Caroline Pirenne. Une évaluation de l'importance de ce travail bénévole est en cours.

La collaboration avec d'autres associations (Grande-Bretagne, Allemagne, Suède, France...) au niveau européen, qui avait été engagée il y a déjà près de 10 ans (réunion à Genève), est difficile. Elle devrait être renforcée, quand les finances le permettront. A l'époque, des réunions ont eu lieu à Bruxelles et Francfort, financées par la Fondation pour le Progrès de l'Homme, rappelle Catherine Hérold, ancienne présidente d'ACTARES. Rudolf Meyer précise que les contacts sont plus étroits avec le "Dachverband", l'association faitière allemande. ACTARES a pu ainsi participer à l'Assemblée générale de BASF, en lien avec des licenciements à Bâle chez l'ex-Ciba, rachetée par BASF. ACTARES concentre ses énergies en Suisse, sur des entreprises cotées en Suisse. Il y a beaucoup d'obstacles d'ordre administratif pour exercer ses droits d'actionnaire à l'étranger.

D'autre part, Ruedi Jörg a participé à une réunion en avril 2012 à Bruxelles avec EuroShareholders. Cet organisme se préoccupe plus de gouvernance (réglementation de fonds d'investissements, conseils aux investisseurs, plaintes collectives), que de durabilité (a fusionné récemment avec EuroFinUse, ndr).

5. Le rapport de l'organe de révision, la fiduciaire Brand AG, précise que les dons affectés ont été de frs 86'300.- en 2012, dont frs 62'187 ont été utilisés. Il en résulte que les provisions sur ces montants, qui s'élevaient début 2012 à frs 40'513 ont été augmentés de frs 24'112.- pour atteindre frs 64'626.-. Le budget 2013 prévoit une perte, mais Rudolf Meyer signale que ces prévisions sont très prudentes et que les comptes devraient montrer un résultat positif en fin d'année.
6. Les comptes 2012 sont acceptés à l'unanimité.
7. La décharge au Comité est accordée à l'unanimité.

8. Le Comité propose de relever le montant des cotisations annuelles comme suit :

- cotisation individuelle	frs.	80.-	
- cotisation de couple	frs.	120.-	
- cotisation pour bas revenus	frs.	35.-	(inchangé)
- organisation sans but lucratif	frs.	150.-	
- organisation à but lucratif	frs.	500.-	(inchangé)
- collectivité publique	frs.	500.-	(inchangé).

Le montant des cotisations était inchangé depuis 2008. Il n'est pas souhaitable de modifier ces montants régulièrement, comme une personne le propose, car les frais induits sont importants (env. frs 30'000.- notamment pour imprimer de nouveaux flyers). Il faut aussi relever que la plupart des membres versent un montant supérieur. Le président précise que le montant total dons + cotisations est de frs 234'000.- alors que les cotisations seules représentent frs 69'000.-.

Cette augmentation est justifiée par le fait que les autres soutiens (fondations) sont le plus souvent liés à des projets, et que le fonctionnement doit donc être assuré par l'apport des membres. Des coûts sont aussi dus, dans la recherche de fonds, à la préparation des projets, qu'il faut assumer au cas où ils n'aboutissent pas.

Montant inchangé pour les membres à faibles revenus et pour les collectivités publiques.

Les dons affectés ne peuvent être budgetés. En fonction des rentrées, le taux d'occupation en % des postes des personnes en place peut être adapté, ce qui constitue une marge de manœuvre.

Des contacts ont été pris avec des collectivités publiques, cantons et communes, dont plusieurs ont répondu favorablement à nos demandes. Elles préfèrent souvent faire un versement ponctuel, éventuellement répété, dans les compétences de l'exécutif, car une adhésion en tant que membre nécessite une décision du législatif.

L'adaptation des montants des cotisations est acceptée à la quasi unanimité (une voix contre).

9. ACTARES estime nécessaire, comme il est souhaité pour les entreprises dont nous occupons, de changer périodiquement de réviseur. Malgré de gros efforts pour trouver un nouveau réviseur, vu que les offres étaient très onéreuses (plus du double de ce que nous payons actuellement), le Comité propose de renouveler le mandat de la fiduciaire Brand AG pour la révision des comptes 2013. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

10. Activités 2013

Le directeur d'ACTARES, Roby Tschopp, présente les principales activités d'ACTARES.

- Participation à la campagne pour l'initiative Minder, accepté par le peuple suisse en mars 2013. Participation à la consultation sur l'ordonnance du Conseil fédéral. En principe, ACTARES n'adopte pas de position politique, à l'exception de situations qui concernent directement le droit des actionnaires.
- Situation très rare : refus du plan de rémunérations chez Julius Bär et Actelion. Un avertissement pour les assemblées générales d'entreprises de l'an prochain !
- Organisation à Zurich du premier Forum ACTARES, consacré à la philosophie des rémunérations, suivi d'un débat public. Un succès. De telles manifestations (une par an) sont envisagées dans d'autres villes, Bâle et Genève par exemple. Une équipe locale doit être constituée pour prendre en charge l'organisation.
- Etablissement des positions de votes pour les 20 sociétés du SMI.
- Participation aux assemblées générales :

- Novartis : rémunérations, pratiques anti-concurrence,
- Swiss Re et Zurich Insurance Group : politique climatique,
- Holcim : conflits du travail en Inde,
- Syngenta : mort des abeilles (Thiamethoxam) et Paraquat,
- UBS et Credit Suisse : climat, impact des investissements (MTR, mines à ciel ouvert),
- Nestlé : présence sans intervention. Le rapport sur la « création de valeur partagée » a été disponible trop tard pour être analysé avant l'AG. Echange de lettres.

Sur 380 membres de conseils d'administration (SMI), on compte 4 femmes de plus que l'an dernier, ce qui fait passer leur taux de participation de 12 à 14%. Décevant !

- Projet en collaboration avec INrate d'analyser l'impact sur les émissions de CO₂ des investissements des grandes compagnies d'assurances, en cours, une publication est prévue début 2014.
- Financement des partis politiques par les sociétés du SMI. Comparaison 2013 avec les enquêtes de 2007 et 2010. Publication et communiqué de presse en octobre. Modèle Raffeisen (financement de tous les partis en place selon le nombre de leurs élus) repris par Credit Suisse.
- Installation à la Maison des Associations. Suspension de crémaillère le 6 mars avec présentation d'ACTARES. Rapprochement bienvenu avec des ONG proches des thèmes que nous défendons (social, environnement).
- Actualité économique et politique
 - Consultation ordonnance "Minder". On regrette la mise en application repoussée à 2015 (voir prise de position sur le site web),
 - BASF et suppression de postes en Suisse (ex-Ciba),
 - audition par le Fonds monétaire international (voix des petits actionnaires),
- Implémentation du vote internet : lettre aux entreprises et contacts. Problème avec la procuration pour être représenté par un autre actionnaire.
- Collaboration officielle avec zCapital et création d'ACTAvote. ACTAvote est une société indépendante d'ACTARES qui propose et vend des services aux caisses de pension (positions de votes).
- Identité visuelle : démarrage projet pour nouveau logo,
- Renforcement du réseau d'ACTARES
 - nouvelle rubrique "Réseau" dans la Lettre d'information
 - le projet avec ecos et l'ARPIP (analyse de l'exercice des votes par les caisses de pension) continue, contact avec l'ASIP,
 - Banque alternative, APRES-VD,
 - nouveau soutien du Canton de Genève.
- Analyse des PV des AG des entreprises du SMI, établie par un membre d'ACTARES, en voie de mise en forme.

Activités 2014

- Renforcement du secrétariat
 - recrutement et suivi des membres,
 - diversification des sources de financement.
- Thèmes :
 - émissions de CO₂, obligation de voter pour les caisses de pensions.
- Droits des actionnaires
 - vote internet, qualité et disponibilité des procès-verbaux d'AG.
- Interventions en assemblées générales.

- Positions de vote pour les sociétés du SMI, synergies avec ACTAvote.
- Réaction à l'actualité économique et politique (par exemple intervention à la RTS aujourd'hui de Roby Tschopp sur le rapport de PWC concernant les rémunérations dans les conseils d'administration et les directions des entreprises).
- Plusieurs groupes de travail sont actifs : Holcim, Banques/assurances, Groupe de réflexion, Nestlé, Groupe votes.
- Renforcement et développement du réseau d'ACTARES.

11. Pas de propositions individuelles

12. Divers

Le président salue Sophie de Rivaz, qui collabore avec ACTARES pour la production de la Lettre d'information depuis plusieurs éditions.

Catherine Herold rappelle la mémoire d'Antoine Duchemin, décédé cet été, moteur de la création de CANES puis d'ACTARES et dont la fondation a soutenu ACTARES pendant près de 10 ans.

L'assemblée est close à 17 heures, le Président invitant les personnes présentes à un rafraîchissement avant la conférence publique de M. le Professeur Jacques-André Schneider.

Jean-François Rochat / 12 octobre 2013
Daniela Grünenfelder, Roby Tschopp, 29 octobre 2013